

EVÉNEMENT

Promotion économique

Le pack Jettou pour l'offre Maroc

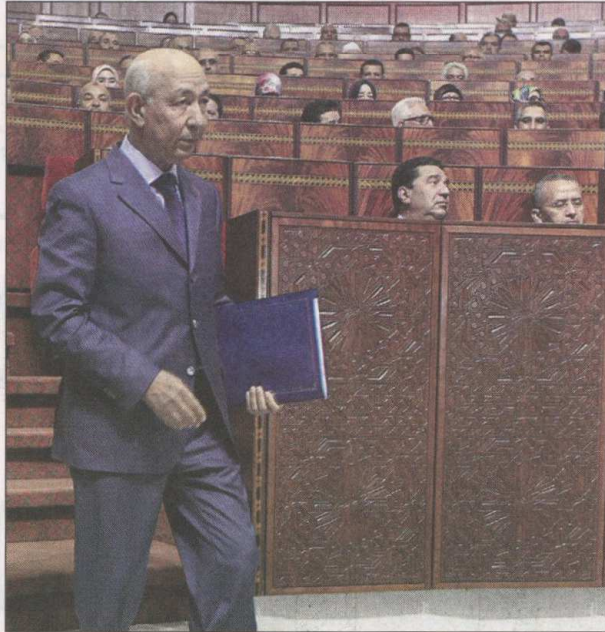
• Le budget consacré s'élève à 3 milliards de DH par an

• Absence d'une politique de commercialisation forte

• Appel à développer la «marque Maroc»

LES bancs des ministres étaient curieusement vides. A l'exception de trois (Abdeslam Seddiki, Mohamed Moubdi et Habib Choubani), les autres ont fait l'école buissonnière. Pourtant, Driss Jettou, premier président de la Cour des comptes a présenté hier son rapport de 2013 devant les deux chambres du Parlement. Un débat devra suivre la semaine prochaine. Cet exercice est prévu par l'article 148 de la Constitution de 2011. Si cette absence des ministres persiste, elle risque de vider de sa substance ce moment fort de l'évaluation de la gestion des finances publiques.

A croire que «les ministres n'apprécient guère le contrôle effectué par la Cour des comptes», souligne un député de la majorité. Qu'importe, les parlementaires des deux chambres du Parlement présents ont pu relever la pertinence de ses recommandations, largement commentées par l'Economiste dans son édition du 3 avril dernier. L'une des nouveautés réside dans la programmation d'une étude thématique globale sur la promotion écono-



Les éléments dévoilés par Driss Jettou concernant la réorganisation des établissements de promotion économique seront développés dans l'étude préparée par la Cour des comptes qui sera publiée dans les prochaines semaines
(Ph. Bziouat)

mique du Maroc. En attendant de rendre publiques les résultats de ce travail au cours des prochaines semaines, Driss Jettou a quand même divulgué certaines de ses défaillances. Ainsi, il a mis en relief l'importance des ressources financières et humaines consacrées par l'Etat aux organismes concernés directement par la promotion économique à l'étranger. Le budget absorbé par ces établissements s'élève à 3 milliards de DH par an et ils emploient près de 1.150 personnes, en majorité des hauts cadres. De même, il a relevé l'absence d'évaluation a posteriori des résultats

des différentes opérations de promotion.

Autre défaillance, la multiplicité des intervenants institutionnels dans les secteurs du tourisme, des investissements et de l'exportation. Ce qui n'arrange pas les choses est que chaque établissement fait cavalier seul, et émet parfois des signaux contradictoires. Ce qui ne facilite pas l'émergence d'une image claire et stable des secteurs concernés.

Des établissements continuent leurs anciennes activités à l'instar de l'OCE même s'il n'est plus un acteur dans le domaine d'exportation. Autre faiblesse pointée,

l'exploitation insuffisante des nouvelles opportunités permises par Internet et par des sites électroniques de commerce. Jettou a également épingle l'absence de politique de commercialisation forte pour pénétrer les marchés émergents au lieu de se contenter des zones classiques, particulièrement européennes.

De même, le recul de la compétitivité des segments traditionnels de l'offre marocaine, particulièrement au niveau du coût, de la rentabilité et du savoir-faire professionnel et linguistique des ressources humaines, déplore le premier président de la Cour des comptes. Pourtant, ces segments étaient considérés comme des avantages sur le plan international. Facteur aggravant: «la compétition qu'affronte l'économie marocaine dans les domaines de l'exportation, du tourisme et de l'attractivité des investissements est devenue beaucoup plus rude. Elle ne se limite plus aux concurrents traditionnels du Maroc mais s'étend à des pays d'Asie et d'Afrique». Ce qui exige un effort supplémentaire pour renforcer la

Activités en essor

LES activités de la Cour des comptes sont en progression régulière. Ainsi, le nombre de missions de contrôle de la gestion des établissements publics a augmenté en 2013 pour atteindre 143 missions. 16 ont été menées par la Cour des comptes et 127 par les Cours régionales des comptes. En 2012, ces missions étaient au nombre de 109 contre 78 en 2011. Parallèlement à ce travail, la Cour a également préparé des rapports thématiques qui ciblent l'évaluation des projets et des politiques publiques. □

compétitivité du produit marocain. Les études comparatives menées par la Cour sur un groupe de pays émergents comme Singapour, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Finlande, la Turquie et les Emirats arabes unis ont montré que ces pays ont adhéré depuis des années à la «Nation branding». Ce qui fait dire à Jettou que «la mise en place d'une politique de promotion économique exige une restructuration intelligente des établissements en les regroupant selon les grands pôles, investissement, tourisme et export». Il s'agit aussi de mettre en valeur les autres meilleures potentialités de notre pays comme les valeurs de la société, la stabilité politique et institutionnelle et ses potentialités environnementales et historiques. En somme, les composantes du capital immatériel. □

Mohamed CHAOUI



EVÈNEMENT

Finances publiques

Les mises en garde de la Cour des comptes

• La hausse continue de la masse salariale plombe les équilibres budgétaires

• Attention à l'enlisement de la dette publique qui a atteint 81% du PIB en 2014

• La réforme des retraites «doit s'inscrire dans une approche globale»

HIER, au Parlement, Driss Jettou a donné une leçon magistrale relatant les principales remarques de la Cour des comptes sur la gestion des finances publiques. Des données précieuses, issues des missions d'inspection menées par les magistrats de la Cour, qui pourraient être exploitées par les parlementaires ab-

sentéistes dans leur mission du contrôle de l'exécutif. Les ministres, dont une grande partie a brillé par son absence, auraient également pu s'inspirer de ces conclusions pour recadrer les politiques publiques. Globalement, Driss Jettou a mis en relief le contexte particulier qui avait caractérisé l'exécution de la loi de Finances 2012, en application de l'article 148 de la Constitution et de l'article 47 de la loi organique des Finances.

Une «année exceptionnelle» de l'avis du premier président de la Cour des comptes, qui a été marquée par «une hausse notable de la masse salariale, qui avait atteint 96 milliards de DH, soit 11,7% du PIB, en évolution de 13% par rapport à 2011». Idem pour les dépenses de compensation qui ont totalisé 54,87 milliards de DH, soit 6,6% du PIB. Une situation qui a été compliquée par l'enlisement du déficit budgétaire, évalué à 7,4% du PIB. La dette du Trésor a également augmenté de 62,8 milliards de DH, pour s'établir à 493,7 milliards, soit

59,6% du PIB. Ce qui constitue «un taux record en comparaison avec les huit dernières années», a estimé Jettou. Celui-ci a rappelé que «le gouvernement a adopté une série de mesures pour améliorer la maîtrise de la dépense publique, à l'image du gel de 15 milliards d'investissements et l'application du système d'indexation, à partir du dernier trimestre de 2013».

Le premier président de la Cour des comptes a souligné une amélioration au niveau de certains indicateurs, comme celui du déficit budgétaire, ramené de 7,4% en 2012 à 4,9% en 2014. Cela est «le résultat de certaines mesures gouvernementales qui ont permis d'améliorer les recettes et de stabiliser les dépenses, parallèlement au rôle favorable de certains facteurs conjoncturels», a-t-il ajouté. C'est le cas des recettes exceptionnelles provenant de l'IS et des droits d'enregistrement, en plus des dons de certains pays et les revenus de la privatisation. A cela s'ajoute la manne fi-

la Cour des comptes a aussi insisté sur l'importance «d'inscrire la réforme du système des retraites dans une vision globale, et ne pas se limiter au régime des pensions civiles au CMR». Il a proposé l'élaboration d'une loi cadre, qui constitue une feuille de route pour cette réforme, en vue de préparer les conditions pour une fusion des différents systèmes de retraite.

Driss Jettou a également tiré la sonnette d'alarme sur la situation de la dette publique. Il a indiqué que «les dépenses de la dette du Trésor ont connu une augmentation notable en 2014, avec 586 milliards de DH, suite au recours à l'endettement intérieur et extérieur pour financer le déficit budgétaire».

La dette publique dans son ensemble est passée de 678 milliards de DH en 2013 à 743 milliards en 2014, soit 81% du PIB. Jettou a mis en avant les efforts menés pour améliorer la gestion de la dette, à l'image de «l'augmentation des échéances et la baisse du service de la

Quid de la santé

DRISS Jettou est également revenu sur l'évaluation des différentes initiatives prises par le gouvernement dans les domaines sociaux. Le rapport de la Cour des comptes a mis en avant une série de dysfonctionnements qui touchent le secteur de la santé. En tête, l'absence d'une carte sanitaire, qui s'est traduite par l'existence de 151 établissements de soins de base achevés mais qui restent inactifs.

Parallèlement, il a déploré que le département de Louardi «n'évalue pas ses plans stratégiques, afin de comparer les résultats aux objectifs escomptés». Le rapport de la Cour des comptes pointe «l'absence d'une vision globale et intégrée des opérations d'aménagement des établissements de santé, à travers des interventions conjoncturelles visant à résoudre des problèmes précis, ou à travers la mise à niveau de certaines structures à un coût élevé, au moment où elles pouvaient être remplacées par de nouveaux projets». □

nancière dégagée par l'opération de la contribution libératoire sur les avoirs à l'étranger, qui a atteint 2,3 milliards de DH.

L'application du système d'indexation a permis, de son côté, de réduire les dépenses de compensation, qui se sont établies à 32,6 milliards de DH. Mais ces efforts ont été contrebalancés par la poursuite de l'augmentation de la masse salariale, qui a atteint 101,6 milliards de DH l'année dernière, soit 11,2% du PIB. Un taux qui s'élève à 16% si l'on prend en considération les charges sociales. Une situation due à «l'absence d'outils de réglementation des recrutements. Ce qui a poussé la Cour des comptes à lancer une étude d'évaluation, qui permettra de réaliser un diagnostic de la fonction publique et de la masse salariale, en proposant des pistes de réforme», a expliqué Jettou. Cette étude devra être finalisée avant fin 2015. Le premier président de

dette qui a reculé de 12% par rapport à 2013». Mais cela n'empêche pas Jettou d'insister sur «la nécessité de rester vigilant face à la tendance haussière de la dette publique».

Il a également appelé à «améliorer les indicateurs des finances publiques à travers le contrôle des dépenses ordinaires, via l'augmentation des recettes et la poursuite des réformes, notamment fiscales visant l'élargissement de l'assiette». Sur ce point, le premier président de la Cour des comptes a annoncé que son instance planche sur l'élaboration d'un rapport thématique autour des dépenses fiscales, traitant notamment des questions des exonérations et des incitations. □

Mohamed Ali MRABI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com